

# HISTOIRE

## François Longelin, 27<sup>ème</sup> Maire d'Aniche de 1959 à 1971



François Longelin est né à Auberchicourt le 16 août 1914, rue verte (ancienne rue Patoux prolongée). Ses ancêtres sont originaires de Somain mais surtout de Fenain. Il est le fils de François, 32 ans, ajusteur et d'Antoinette Tondeur, 30 ans. Il entre en 1934 comme employé au Service Comptabilité des Houillères Nationales.

Le 16 octobre 1937, il se marie à Aniche avec Jeanne Humez, employée. De leur union, naîtra un garçon, Pierre, qui décède accidentellement en 1971.

À la déclaration de guerre, en 1939, il est rappelé sous les drapeaux et sera prisonnier le 10 juin 1940. Il passera cinq ans en captivité à Bobingen (Allemagne) et rentre à Aniche le 16 juin 1945. 24 ans plus tard en 1969, repensant aux relations amicales tissées malgré tout chez l'occupant, il voulut créer le jumelage entre Aniche et Bobingen.

On lui doit la création (comme on disait à l'époque) du « Nouvel Aniche » au Champ de la Nation, là où étaient prévues une mairie annexe, une église... Les quelques commerces (boulangerie, super marché... ) ont eu du mal à survivre. Néanmoins, on vit s'implanter le collège

Léo-Lagrange en 1965, l'école maternelle Yvon-Fossé et le lycée professionnel Pierre-Joseph Laurent en 1968. On lui doit également la construction du foyer culturel (Claudine-Normand), en 1962. Il fut l'instigateur des spectaculaires journées du verre et du charbon de 1963 à 1966 et l'initiateur du jumelage en 1969 avec la ville de Novy Bor, cité verrière en République Tchèque. En 1970, il fut nommé administrateur du COLE (Comité d'Organisation des Loisirs et de l'Environnement). De 1971 à 1976, il est secrétaire général du SIRSA (Syndicat Intercommunal de la Région Somain-Aniche).

Il décède subitement en réunion à Douai le 26 septembre 1986 à l'âge de 73 ans. Ses funérailles se déroulèrent au milieu d'une foule considérable car il était très populaire et estimé de la population.

Il repose au Cimetière du Sud près du Monument aux Morts de 39/45. Pour les nombreux services rendus, il a été fait Chevalier des Palmes Académiques et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Texte et photo de Michel Debève.

## À NOTER

### Vente Cantine et Périscolaire (8 repas pour le mois de février 2020)

La vente aura lieu du jeudi 09 janvier au jeudi 16 janvier 2020 inclus

du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 11 janvier 2020 de 8h45 à 11h30.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à [paiementenligne-aniche@orange.fr](mailto:paiementenligne-aniche@orange.fr) du lundi 06 janvier au dimanche 12 janvier 2020 inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas).

Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne

### Restauration scolaire : du nouveau !

Conformément aux préconisations de la loi Egalim\*, deux nouveautés sont intervenues dans les restaurants scolaires en ce début d'année 2020.

Chaque semaine, un repas végétarien (sans viande ni poisson) est servi aux élèves.

Exemple de menu végétarien :

Taboulé, Gratin de pommes de terre et légumes au Cheddar, salade mêlée, fruit.

L'installation de fontaines à eau remplace les bouteilles en plastique.



\*Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

### ► Chats perdus

Chat chartreux adulte, gris, yeux noisette, secteur école Basuyaux. Contact : 06 88 46 25 36.

Chat adulte mâle castré poils gris et yeux couleur or perdu depuis le 16 décembre rue Domisse, secteur école Basuyaux. Contact : 06 63 80 30 62.

### ► Assemblée Générale des 4A

L'assemblée générale de l'association des 4A se déroulera jeudi 16 janvier à 15h au 1<sup>er</sup> étage de la salle Claudine-Normand.

### ► Assemblée Générale du Quartier Berrioz

L'association du Quartier Berrioz tiendra sa prochaine assemblée générale samedi 18 janvier à 10h à la salle Kopierre (place Jean-Jaurès).

### ► Assemblée Générale des jardiniers

L'association des jardiniers ASJAAEM organise son assemblée générale dimanche 26 janvier à 16h30 à la salle Coquelet d'Auberchicourt.

### ► Attention ! Changement d'horaires de la Médiathèque

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Médiathèque Norbert-Ségar change ses horaires d'ouverture pour mieux vous accueillir. Elle ouvre les mardis et jeudis de 14h30 à 18h, les mercredis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, les vendredis de 9h à 18h et les samedis de 9h à 17h. Renseignements au 03 27 92 06 64, par mail à [bibliotheque.aniche@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.aniche@wanadoo.fr) ou sur le site [www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr](http://www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr).

### Permanences État Civil les samedis

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, la permanence du samedi matin sera essentiellement consacrée aux déclarations d'État Civil et à la délivrance et/ou confection des Cartes Nationales d'Identité et Passeports uniquement sur rendez-vous sauf juillet et août.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou [www.servigarde.fr](http://www.servigarde.fr).



À l'affiche, cette semaine !

Star Wars

L'ascension de Skywalker

À Couteaux Tirés

Docteur ?

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : [www.aniche.fr](http://www.aniche.fr).



## Aniche Actu N°2

du 06 janvier au

12 janvier 2020

[www.aniche.fr](http://www.aniche.fr)



Directeur de la publication : Marc Hémez

## ACTUALITÉS



## Bonne Année 2020 !

En cette période de vœux, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une année 2020 pleine d'espoir, de paix et de solidarité. Qu'ensemble nous trouvions toute la force pour relever les défis de demain et défendre les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Pour le Conseil Municipal, Le Maire, Marc Hémez.

La cérémonie des vœux du Maire à la population, aux associations et administrations, se déroulera le samedi 18 janvier 2020 à la salle Pierre-de-Coubertin à 17h

## ÉLECTIONS

### Peut-on encore s'inscrire sur les listes électorales pour voter en mars 2020 ?

Fallait-il s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2019 pour voter lors des municipales de mars 2020 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il y a, bien sûr, une date limite d'inscription qui est fixée, pour les prochaines élections municipales, au 7 février 2020.

### Cette date peut-elle être repoussée ?

Dans la plupart des cas, non ! Seules certaines situations particulières permettent de s'inscrire jusqu'au 5 mars : avoir 18 ans, être naturalisé ou recouvrer le droit de vote après le 7 février. Après cette date, vous ne serez pas autorisé à voter aux élections des 15 et 22 mars 2020.

### Comment être sûr que je suis inscrit ?

Pour connaître votre situation électorale, si vous avez déménagé, venez d'avoir 18 ans et craignez de ne pas avoir été référencé ou si vous êtes citoyen de l'Union Européenne et votez pour la première fois en France aux municipales, renseignez-vous en Mairie.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pourrez le faire, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.





## PORTRAIT DE LA SEMAINE

### Bonne retraite au dernier photographe Anichois

Mardi 31 décembre, le studio Vandekherkove a baissé définitivement ses volets ! L'heure de la retraite a sonné pour Alain et son épouse Jocelyne.

En 1992, ils avaient repris le magasin de la rue Patoux, créé par Léon Vandekherkove en 1950. C'est ainsi une page d'histoire qui se tourne puisqu'il s'agissait du plus vieux commerce Anichois encore en activité.



Alain Vandekerkhove a gardé précieusement le prospectus vieux de 69 ans annonçant l'ouverture du magasin. « A l'époque, on développait encore en argentique, on tirait même les photos sur plaque de verre (ancien procédé photo avant l'invention de la pellicule) ».

L'enseigne du magasin portait deux marques aujourd'hui disparues, « Kinax » pour les appareils photos et « Gevaert » pour les pellicules, repris ensuite par Agfa.

Alain se souvient des coups de bourre de son papa quand il y avait les communions, les mariages plus nombreux qu'aujourd'hui, sans oublier les photos de classes d'école, des militaires quand le service national était encore en vigueur.

Il passait parfois des nuits à développer parce que tout le monde voulait avoir sa photo le plus vite possible.

Comme son père, Alain a su être à l'écoute de ses clients pour prodiguer quelques conseils et renseignements sur l'achat des appareils photos et caméras. Nous souhaitons à Alain et Jocelyne de profiter d'une retraite bien méritée.

## ANNONCES

### Séance Spéciale « Star Wars »

La municipalité et l'Association Festive et Cinématographique Anichoise vous proposent samedi 11 janvier une soirée spéciale « Star Wars » à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati à partir de 20h avec la projection du film « Star Wars : l'ascension de Skywalker ».

À cette occasion, plusieurs animations sont prévues avec la participation du club d'escrime d'Aniche et de l'Académie de Sabre Laser de Cambrai : démonstration de combat au sabre laser, chorégraphie, initiation, exposition, quizz, ... De nombreux lots sont à gagner !

Le tarif de la soirée est fixé à 4,50 € par personne. Les personnes qui viendront déguisées bénéficieront d'un tarif réduit à 3€50... Venez nombreux ! Renseignements auprès de l'AFCA du mardi au vendredi de 9h à 12h au 03 27 91 15 97.

### Prenez votre diabète en main !

Le programme DWELL « Diabète et Bien-être » accompagne les personnes diabétiques de type 2 dans la gestion de leur maladie.

Une équipe pluridisciplinaire du Centre Hospitalier de Douai, composée d'une diabétologue, d'une infirmière, d'une diététicienne, d'une psychologue et d'un professeur d'activité physique adaptée, est en charge de l'animation des séances avec des patients ambassadeurs.

Cet accompagnement de 12 semaines tourne autour de 4 thématiques : diabète, activité physique, alimentation et bien être.

Si comme la centaine de patients ayant bénéficié de ce programme, vous souhaitez diminuer votre hémoglobine glyquée, perdre du poids, retrouver le plaisir de manger et de pratiquer une activité physique... contactez-nous par téléphone au 06 13 94 66 35 ou par mail à [dwellch59@gmail.com](mailto:dwellch59@gmail.com).

Une nouvelle session débute fin janvier dans notre commune. Les séances auront lieu à l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E. et au Centre Social de Somain.

Pour intégrer le programme DWELL, 2 conditions sont nécessaires : avoir une hémoglobine glyquée inférieure à 9% et ne pas dépasser une seule injection par jour, si vous êtes traité(e) par insuline.



## RECENSEMENT

### Le recensement, chacun de nous compte !

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 16 janvier et le 22 février 2020.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, ... vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.



En 2020, une partie de la commune est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'INSEE dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas. Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 16 janvier 2020. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.



### Liste des adresses recensées

11-28-31	Avenue du 1er Mai	13-19-21-34	Rue Denis Cordonnier	11-21	Rue du Marquis de Trainel
4-8-11C-22-29B-36-59-143-66	Boulevard Paul-Vaillant Couturier	2-8-11-13-43-45-73-81-91-133-227-60-70-104-160-162-198	Rue du Général Delestraint	7	Rue des Frères Martel
C13-27-30-55-75-82-95-100-109-146-152-155-164-189bis-207-210-229ABCDE	Boulevard Drion	11-12-13-44	Rue Delforge	18	Rue des Mimosas
15-19-19D-25	Chemin Belote	2-4A-6C-14-30	Rue Gaston Delval	14	Rue de Montguyon
105	Chemin des Loups	15	Rue Jules Domisse	4-7-19-28-32	Rue Guy Moquet
9	Cité Caton	12-15-36-39-54	Rue Auguste Dubray	13-25-29-43	Rue Jean Moulin
6	Cité Saint-Martin	2bis-8-48-52-56-64	Rue Ducret	15-35-43-57-83-109	Rue du Moulin Blanc
5	Cité des trente-huit	1-36-44-51-73	Rue des Frères Fâche	18	Rue Eugène Natiez
41C	Cour Belotte	1-17	Rue Fauqueux	3-50-58-66-68-102-104-130-134-152	Rue de Novy-Bor
33E	Cour des Lilas	6-30-37-39-75-94-108	Rue Elie Fendali	8	Rue d'Oléron
13-21-23	Place Berrioz	31-44-86	Rue Jules Ferry	4-9-36-43-68-85-92-97-100-122	Rue Adolphe Patoux
6-35	Place Fogt	5-6-12bis	Rue de Flandres	17-27	Rue Gabriel Péri
16	Place Jaurès	14-17	Rue de Fronsac	18	Rue de Picardie
5	Place Jean Foulon	18-24	Rue Gambetta	10-13	Rue Pablo Picasso
12-18-34	Résidence des Marronniers	45-65-73-94-119	Rue Apollinaire Gaspard	14	Rue des Pâquerettes
35B-37	Rue d'Alsace	21-33-50	Rue Edouard Gibour	6-15-15bis	Rue de Provence
3	Rue d'Artois	10-11	Rue de Graves	14-19-20	Rue de Rochefort
10	Rue d'Azincourt	3	Rue du Hainaut	9-27	Rue Denfert Rochereau
3-32-63D-63G-91	Rue Henri Barbusse	2-11-12-23-38-111-125-151-102	Rue Jean Jaurès	4-6-23-25-57-62	Rue Jean Rousselin
14-21-51-74-82	Rue de Bobingen	23bis-23ter-32-43-51-74-81-87bis-109-135	Rue Koperie	3	Rue de Saint Emilion
6-29	Rue Georges Braque	51	Rue Léo Lagrange	5	Rue de la Gare Sainte Hyacinthe
8-16-22	Rue de Bretagne	4-17-40-117bis-127-142	Rue Edmond Laudeau	7-20	Rue de Saintes
3-18-20	Rue de la Briquette (Clos Delestraint)	3-12	Rue Pierre-Joseph Laurent	32	Route de Somain
3-10-15-41-67	Rue Buisson	16-49-62-80-87	Rue des Frères Lemaire	17-21-62bis-64-67-104	Rue de Verdun
33-50-58D-61-90-92-98-104	Rue Carnot	18-21-47-57	Rue de Lorraine	18-30-85	Rue Robert Verrier
7	Rue de Castillon	14-33-49-57-58-32-85-91-95-119	Rue Jean Lutas	3	Rue Wambrouck
29-34-42-49-71-79-95	Rue Louis Chantreau	14	Rue de Marennes	2	Voie Sentron

Il vous proposera le recensement en ligne ou vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 22 février 2020.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03 27 99 91 10 ou 12 ou 18.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2020 et vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement, consultez le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).